



Presidency of /Présidence du
LIECHTENSTEIN
Council of Europe /Conseil de l'Europe
11/2023 – 05/2024



DDP-YD/ETD (2024) 18

Strasbourg, le 31 janvier 2024

AVOIR CONFIANCE EN L'AVENIR

*Échanger avec les jeunes pour développer la
démocratie et des droits humains ensemble*

Événement de jeunesse organisé à l'occasion du
75^e anniversaire du Conseil de l'Europe

Centre européen de la jeunesse, Strasbourg
14-16 mai 2024

Appel à participation

Contexte

La création du Conseil de l'Europe, le 5 mai 1949 à Londres, a été perçue comme une initiative « [ouvrant] la voie à l'espoir d'une vie nouvelle en Europe » [...], comme « la naissance d'une institution démocratique commune »¹, à une époque de grande incertitude pour l'Europe, tout juste sortie de la Seconde Guerre mondiale. Le Statut de l'Organisation, adopté à l'époque, dispose notamment que « la consolidation de la paix fondée sur la justice et la coopération internationale est d'un intérêt vital pour la préservation de la société humaine et de la civilisation ». 75 ans plus tard, ces mots n'ont rien perdu de leur pertinence.

Les défis que le monde devait relever en 1949 annonçaient déjà ceux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui : le spectre de la guerre (passée ou présente) et de la violence sociale, et l'incertitude de l'avenir, provoquée par le dénuement économique, les problèmes sociétaux, la crise des réfugiés et les attaques contre l'Europe unie. Pour les États fondateurs du Conseil de l'Europe, qui n'étaient que dix, l'institution représentait une vision d'espoir, qu'il fallait absolument concrétiser.

Aujourd'hui, l'Organisation compte 46 États membres, unis autour des valeurs de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, qu'ils partagent, renforcent et défendent sous l'égide du Conseil de l'Europe. Dans la [Déclaration de Reykjavik](#), intitulée « Unis autour de nos valeurs » et adoptée en mai 2023 à l'issue de leur 4^e Sommet, les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à « investir dans un avenir démocratique en veillant à ce que chacun puisse jouer son rôle dans les processus démocratiques ». Ils appellent également à donner la priorité à la participation des jeunes à la vie démocratique et aux processus décisionnels.

Depuis le Congrès de la Haye, en 1948, et la création du Conseil de l'Europe l'année suivante, les jeunes et les organisations de jeunesse jouent un rôle de premier plan dans la sauvegarde des valeurs de l'Organisation. Aussi, pour que les jeunes aient confiance en l'avenir, et donc en l'avenir de la démocratie et des droits humains en Europe en particulier, il convient de les aider à croire en eux-mêmes, de soutenir leurs aspirations et de les inciter à s'engager en leur donnant les moyens de participer pleinement à la vie démocratique et à tous les processus décisionnels. Pour cela, il importe de s'attaquer aux difficultés et aux problèmes auxquels ces jeunes sont aujourd'hui confrontés – le changement climatique, les injustices intergénérationnelles, la morosité des perspectives économiques et le manque de confiance dans la démocratie, sans oublier de les associer à ces travaux.

Le projet *La jeunesse revitalise la démocratie* fait partie des priorités thématiques du Conseil de l'Europe, telles qu'exprimées, entre autres, dans la Stratégie pour le secteur jeunesse à l'horizon 2030 adoptée par le Comité des Ministres [[CM/Res\(2020\)2](#)]. L'[Appel à l'action](#) lancé par les participants à l'édition 2022 de la Semaine d'action de la jeunesse témoigne de la créativité, de l'énergie et de la détermination des jeunes à revitaliser la démocratie) à partir des principes de liberté individuelle, liberté politique, droits humains et prééminence du droit.

Les Principes pour la démocratie et la Déclaration de Reykjavik reconnaissent l'importance des jeunes et des politiques de jeunesse, comme en atteste l'engagement à inclure une perspective pour la jeunesse dans les délibérations intergouvernementales et autres de l'Organisation. Ils appellent en outre à :

« (...) favoriser la participation des jeunes à la vie démocratique et aux processus décisionnels, notamment grâce à des initiatives d'éducation aux droits de l'homme et aux valeurs

¹ Conseil de l'Europe Discours 1949-1999 / Ernest Bevin.- Strasbourg: Conseil de l'Europe [Prod.], 1999. Conseil de l'Europe, Strasbourg.

démocratiques fondamentales que sont, entre autres, le pluralisme, l'inclusion, la non-discrimination, la transparence et la responsabilité (...). »

Le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, que nous célébrons en cette année 2024, constitue une étape importante pour renforcer les engagements mutuels entre le Conseil de l'Europe et la jeunesse, qui permettent aux jeunes de toute l'Europe de soutenir, de défendre et de promouvoir activement les valeurs fondamentales de l'Organisation, mais aussi d'en bénéficier.

Avoir confiance en l'avenir

L'événement *Avoir confiance en l'avenir* est organisé dans le cadre des célébrations du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, sous la présidence du Liechtenstein.

Il a pour but de réaffirmer et de renforcer les liens étroits entre la mission du Conseil de l'Europe et les générations actuelle et futures de jeunes. Il vise également à leur permettre d'exprimer leurs aspirations et leur engagement en faveur d'une Europe démocratique, ainsi que de contribuer, en tant que partenaires indispensables pour le présent et le futur du Conseil de l'Europe, à la construction de l'avenir de la démocratie et des droits humains sur le continent européen.

Cet événement de jeunesse sera également l'occasion d'élaborer des idées et des propositions pour renforcer la démocratie, en s'appuyant sur les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe, qui font partie du patrimoine commun de tous les Européens. Il s'appuiera sur les propositions faites par les participants à la Semaine d'action de la jeunesse (2022) dans leur Appel à l'action pour revitaliser la démocratie, ainsi que sur les Principes de Reykjavik pour la démocratie.

Les participant•e•s auront aussi la possibilité de faire part de leurs souhaits et propositions lors de la célébration officielle du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, qui aura lieu à l'Opéra de Strasbourg le 16 mai, en présence de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et des ministres des Affaires étrangères des États membres.

Objectifs de l'événement

1. Associer les jeunes et la société civile de la jeunesse au 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, et les sensibiliser à la pertinence des activités de l'Organisation pour les jeunes d'aujourd'hui ;
2. Faire des organisations de jeunesse, en particulier les conseils nationaux de la jeunesse, des partenaires dans les suites données aux conclusions du Sommet de Reykjavik, notamment la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie ;
3. Identifier les problèmes émergents (en matière de jeunesse) et étudier les approches possibles pour intégrer une dimension jeunesse dans les activités du Conseil de l'Europe et de ses États membres ;
4. Renforcer la participation des jeunes en veillant à la poursuite du dialogue entre ces derniers, la société civile et les décideurs politiques.

Programme et résultats

L'événement réunira quelque 100 représentant•e•s de conseils nationaux de la jeunesse et d'organisations internationales de jeunesse, ainsi que des représentant•e•s des autorités nationales chargées de ce domaine, autour d'un programme de trois jours qui sera fortement

axé sur les approches participatives caractéristiques de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse.

Ainsi, ce programme prévoit des séances plénières et des séances de travaux en groupe, qui porteront sur les thèmes principaux de l'événement, tout en intégrant ceux proposés par les participant•e•s ; il sera tout particulièrement veillé à l'application des Principes de Reykjavik pour la démocratie dans la définition des rôles des participants et le Conseil de l'Europe.

Le programme prévoit également, le 16 mai, un dialogue avec les ministres des Affaires étrangères participant à la session ministérielle du Conseil de l'Europe. En outre, les principaux messages issus de l'événement de jeunesse seront présentés par les jeunes participant•e•s dans le cadre du programme officiel des célébrations prévues le 16 mai à l'Opéra de Strasbourg. Il est prévu que les participants à l'évènement de jeunesse prennent part à la cérémonie officielle.

Le projet de programme figurant en annexe, qui pourra faire l'objets de quelques ajustements, donne un aperçu du déroulement et du contenu de l'événement.

Profil des participant•e•s

Cet événement de jeunesse rassemblera une centaine de participants et s'adresse essentiellement :

- a) aux représentant•e•s de conseils nationaux de la jeunesse, ou d'organisations nationales de même nature ;
- b) aux membres du Conseil consultatif sur la jeunesse et du Comité directeur européen pour la jeunesse ;
- c) aux représentant•e•s d'organisations internationales de jeunesse, notamment les organisations bénéficiant du statut d'observateur auprès du Conseil mixte sur la jeunesse (EYCA et ERYICA, par exemple) ;
- d) aux jeunes militant•e•s des droits humains et de la démocratie participant à des projets spécifiques du Fonds européen pour la jeunesse ou à la campagne de jeunesse pour la revitalisation de la démocratie ;
- e) aux délégué•e•s jeunes auprès du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- f) aux jeunes journalistes

Les candidat•e•s doivent en outre :

- pouvoir diffuser à grande échelle les conclusions de l'événement de jeunesse et y donner suite ;
- résider dans un État partie à la Convention culturelle européenne (des exceptions sont possibles si elles sont dûment justifiées) ;
- avoir entre 18 et 30 ans (sauf pour les membre du Comité directeur européen pour la jeunesse) ;
- être capables de travailler de façon autonome en anglais ou en français ;
- être disponibles pendant toute la durée de l'événement.

Procédure de candidature et sélection des participants

Le Conseil de l'Europe sélectionnera jusqu'à 100 participant•e•s parmi les candidat•e•s correspondant aux profils ci-dessus, en veillant à l'équilibre entre les sexes, les régions géographiques, les types d'expérience, les contextes culturels et les organisations, les institutions et les projets. Une liste d'attente pourra être établie. Les candidat•e•s sauront au plus tard le 22 mars 2024 s'ils/elles sont retenu•e•s, inscrit•e•s sur liste d'attente ou refusé•e•s.

Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne correspondant aux profils décrits ci-dessus, sans distinction de sexe, de handicap, de situation maritale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de couleur, de religion, de convictions ou d'orientation sexuelle.

Aspects pratiques et financiers

Hébergement et repas

Les participant•e•s seront logé•e•s au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg ou dans un hôtel à proximité. Les repas seront assurés au Centre européen de la jeunesse. Les frais d'hébergement et de restauration seront pris en charge par le Conseil de l'Europe.

Frais de voyage

Les frais de voyage seront remboursés par virement bancaire après la tenue de l'événement, conformément au Règlement du Conseil de l'Europe en la matière. Seules pourront être remboursées les personnes qui assisteront à l'événement dans son intégralité. Les participant•e•s devront arriver au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg le 13 mai 2024 et en repartir le 17 mai 2024.

Langues de travail

L'événement de jeunesse se déroulera en anglais et en français, avec interprétation simultanée dans ces langues.

Questions

Pour toute autre question, veuillez nous envoyer un message à l'adresse suivante : eyc.programme@coe.int.